



SALAIRE, EMPLOI, RETRAITE ENSEMBLE STOPPONS LES CASSEURS !

LE 26 NOVEMBRE

JOURNÉE NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE
DE MOBILISATION :

Romorantin : 10h30 devant la sous-préfecture.

Blois : 14h30 devant la Préfecture.

Les chiffres de l'INSEE confirment l'analyse de la CGT sur le contexte économique et social.

Le recul de l'emploi s'accroît particulièrement dans l'industrie. La part des salaires dans le Produit Intérieur Brut (PIB) richesses créées par le travail salarié, ne cesse de diminuer. Depuis plus de vingt ans, ce sont près de 10 % du PIB, soit environ 200 milliards d'euros par an, qui sont passés de la masse salariale directement aux profits. Les plans de destructions d'emplois se poursuivent et ils se sont accentués, accélérés ces derniers mois.

En effet, alors que patronat et gouvernement à travers les médias mènent une véritable campagne d'intoxication idéologique autour de l'escroquerie de la compétitivité, du coût du travail pour justifier les restructurations, les liquidations d'entreprises et suppressions d'emplois, de nombreux salariés dans les entreprises du département subissent ces stratégies et qui visent à baisser les salaires en s'attaquant à la cotisation sociale.

En Loir & Cher

Ainsi, ce sont les salariés de Fagor-Brandt à Vendôme dont le groupe a décidé purement et simplement de liquider l'entreprise. Après avoir été mis en échec par la mobilisation des salariés, la direction de Faurécia à Theillay, persiste dans sa volonté d'imposer un accord « de compétitivité » visant à faire baisser les salaires et augmenter le temps de travail, en faisant planer le spectre de la fermeture de l'entreprise.

Dans l'automobile, de nombreux salariés comme à Sénior Flexonics ou à Delphi subissent des périodes de chômage partiel dû au Monopoly des transferts de production avec des directions qui cultivent la peur du lendemain. Mais ce sont également des dizaines de salariés victimes de licenciements individuels ou contraints d'accepter des ruptures conventionnelles.

Combattre le mythe de la compétitivité !

Le patronat pleure sur le coût du travail, alors que les entreprises sont totalement exonérées de cotisations sociales pour les salariés payés au SMIC, bénéficiant d'exonérations de cotisations sociales « patronales » pour les salariés jusqu'à 1.6 fois le SMIC qui atteignent 30 milliards d'euros par an.

Les 20 milliards du CICE (Crédit Impôts Compétitivité Emploi), un an après leur application, ajoutés aux 172 milliards d'exonérations sociales et fiscales débouchent sur un ralentissement économique et des destructions massives d'emplois dans tous les secteurs. Ce sont les salariés qui sont d'ailleurs appelés à payer le CICE au travers d'une augmentation de la TVA au 1^{er} janvier prochain, injuste socialement et inefficace économiquement.

La généralisation des accords de compétitivité emploi entraîne un chantage massif sur les salariés pour les contraindre à baisser leur salaire et à augmenter leur temps de travail et n'arrête en rien la casse de l'emploi. Des pressions de directions et de représentants de l'Etat sur les salariés et leurs syndicats se multiplient pour faire passer ce chantage à l'emploi.

**La réduction des délais de licenciement et l'abus des ruptures conventionnelles
ouvrent un boulevard au chômage de masse.**





L'offensive du capital

Le capital conduit une offensive de taille, qui, des recommandations multiples des organisations internationales (FMI, OCDE) aux agences de notations en passant par la commission européenne, se traduit, par la mise en œuvre de politiques d'austérité, de réformes en réformes, qu'elles soient revêtues des habits des forces de ces plus réactionnaires ou de la sociale démocratie.

Il n'y a pas une réforme qui ne s'inscrit pas dans la baisse du coût du travail pour le capital, dans la marchandisation d'activités qui jusqu'alors, lui échappent et dans le recul social pour les salariés.

La réforme des retraites, qui sera probablement soumise au vote de l'Assemblée Nationale le 26 novembre, ne vise pas à rétablir l'âge légal de départ à 60 ans et 55 ans, ne vise pas à inverser le mouvement de baisse du montant des pensions engagé depuis la réforme de Balladur de 1993.

Au contraire, cette sixième réforme poursuit toutes les réformes mises en œuvre depuis 1993. Réalisée au nom du sauvetage des retraites, comme celles d'hier, celle qui s'avance aujourd'hui poursuit l'assassinat de notre système de retraite.



Face à l'urgence sociale, amplifions les luttes revendicatives !

Ce sont des mesures urgentes qui doivent être prises pour relancer la croissance en augmentant salaires, SMIC en tête pour redonner du pouvoir d'achat, pour une reconnaissance universelle de la qualification par une revalorisation générale des salaires garantissant un salaire égal à ancienneté et qualification égale à chaque salarié(e) quel que soit son poste de travail, son entreprise, son établissement.

De même, il y a urgence de prendre des mesures pour garantir le financement de la protection sociale, par l'augmentation des salaires et de sa partie socialisée, la cotisation sociale fortement combattue par le patronat ; au contraire, elle doit être défendue, promotionnée et étendue pour se donner les moyens de répondre aux besoins sociaux sur une base de solidarité.

Il est grand temps d'évaluer les centaines de milliards d'aides sociales accordées aux entreprises et de les conditionner à l'investissement dans la recherche, l'emploi, la formation et la rémunération du travail. Il est grand temps de mettre un terme à des réformes, telles celles des retraites, qui n'ont de finalité que de répondre au capital.

Ce sont des mesures urgentes qui doivent être prises pour arrêter les liquidations d'emplois, d'entreprises, le sabotage des services publics et de notre système de protection sociale et elles appellent à l'arrêt des marchandisations et privatisations d'activités et au retour à la nation, à la socialisation des grands moyens de production et d'échange ; c'est-à-dire donner aux salariés producteurs les moyens de décider de la gestion de la production et des investissements...

C'est en ce sens que la CGT appelle les salariés à se mobiliser, à décider sur chaque lieu de travail des formes d'actions, délégations, débrayages, grève et manifestations pour exiger d'autres choix.



RASSEMBLEMENT LE MARDI 26 NOVEMBRE 2013:

ROMORANTIN : 10h30 devant la sous-préfecture

BLOIS : 14H30 devant la Préfecture.